



**Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences**

Assainissement collectif

**Rapport annuel
sur le Prix et la Qualité du Service**

Exercice 2021

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service.....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés.....	4
1.5.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)	6
1.6.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	6
1.7.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	6
1.8.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	29
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service.....	31
2.1.	Modalités de tarification	31
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	33
2.3.	Recettes.....	35
3.	Indicateurs de performance	36
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	36
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	36
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	38
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	39
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	40
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	41
3.7.	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1).....	51
3.8.	Points noirs du réseau de collecte (P252.2)	51
3.9.	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)	51
3.10.	Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3).....	52
3.11.	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3).....	54
3.12.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)	54
3.13.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)	55
3.14.	Taux de réclamations (P258.1)	55
4.	Financement des investissements.....	56
4.1.	Montants financiers.....	56
4.2.	Etat de la dette du service	56
4.3.	Amortissements	56
4.4.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux	57
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	58
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	58
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	58
6.	Bilan énergétique – consommables et curage	59
6.1.	Bilan énergétique	59
6.2.	Consommation en réactifs	67
6.3.	Curage et inspection de réseau.....	67
7.	Tableau récapitulatif des indicateurs	69

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SARREGUEMINES CONFLUENCES
- Nom de l'entité de gestion : assainissement collectif
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté d'agglomération

Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte depuis le 1 ^{er} janvier 2018	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépollution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de raccordement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elimination des boues produites Et à la demande des propriétaires :	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
• Territoire desservi : Blies-Guersviller, Blies-Ébersing, Bliesbruck, Ernestviller, Frauenberg, Grosbliederstroff, Grundviller, Guebenhouse, Hambach, Hazembourg, Hilsprich, Holving, Hundling, Ippling, Kappelkinger, Le Val-de-Guéblange, Lixing-lès-Rouhling, Loupershouse, Neufgrange, Puttelange-aux-Lacs, Richeling, Rouhling, Rémelfing, Rémering-lès-Puttelange, Saint-Jean-Rohrbach, Sarralbe, Sarreguemines, Sarreinsming, Siltzheim, Wiesviller, Willerwald, Wittring, Woelfling-lès-Sarreguemines, Woustviller, Zetting		

3 communes de la CASC ne sont pas gérées par le service d'assainissement collectif :

- KIRVILLER :

La CASC adhère au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) pour l'assainissement de cette commune.

- KALHAUSEN :

La station d'épuration située à Kalhausen traite les eaux usées de Kalhausen et de quatre communes de la Communauté de Communes du Pays de Bitche. L'exploitation de l'ensemble de l'assainissement de la commune est confiée par convention au SDEA.

- NELLING :

La collecte et le traitement des eaux usées sont confiés au Syndicat d'assainissement d'Insming-Nelling.

- Existence d'une CCSPL Oui Non
- Existence d'un zonage Oui Non

COMMUNES	Date d'approbation	COMMUNES	Date d'approbation
Bliesbruck	27/11/2008	Neufgrange	20/02/2013
Blies-Ebersing	18/04/2008	Puttelange aux Lacs	
Blies-Guersviller		Rémelfing	12/06/2006
Ernestviller	21/01/2011	Rouhling	15/09/2014
Frauenberg		Sarralbe	10/06/2010
Grosbliederstroff	23/07/2013	Sarreguemines	
Grundviller		Sarreinsming	24/09/2013
Guébenhouse	30/01/2006	Siltzheim	22/04/2013
Hambach		Val de Guéblange	28/05/2013
Hundling		Wiesviller	12/10/2009
Ippling		Willerwald	01/07/2013
Kalhausen		Wittring	28/03/2013
Kappelkinger	30/10/2015	Woelfling lès Sarreguemines	20/12/2007
Lixing lès Rouhling		Woustviller	30/03/2007
Loupershouse		Zetting	30/03/2007

- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation : 15/11/2018 Non

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie à l'exception de la station d'épuration de Sarreguemines qui est gérée en délégation de service public par VEOLIA.

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 64.864 habitants au 31/12/2021 (62.919 au 31/12/2020). 1971 habitants relèvent de l'assainissement non collectif.

1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 22 657 abonnés au 31/12/2021.

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Communes	Population totale 2018	Abonnés
Bliesbruck	1039	326
Blies-Ebersing	641	257
Blies-Guersviller	660	257
Ernestviller	513	199
Frauenberg	608	210
Grosbliederstroff	3334	1470
Grundviller	664	238
Guébenhouse	425	169
Hambach	2963	1018
Hazembourg	149	62
Hilsprich	861	505
Holving	1308	704
Hundling	1371	546
Ippling	809	313
Kalhausen	839	323
Kappelkinger	403	175
Kirviller	140	37
Le Val de Guéblange	875	350
Lixing lès Rouhling	928	365
Loupershouse	932	370
Nelling	272	107
Neufgrange	1396	512
Puttelage aux Lacs	3102	1097
Rémelfing	1432	569
Rémering les Puttelage	1089	500
Richeling	348	195
Rouhling	2086	898
Saint-Jean Rohrbach	986	363
Sarralbe	4614	1473
Sarreguemines	21295	5804
Sarreinsming	1297	556
Siltzheim	626	261
Wiesviller	971	358
Willerwald	1592	599
Wittring	794	296
Woelfling lès Sarreguemines	765	272
Woustviller	3133	1049
Zetting	855	321
Somme totale	66105	23124
Somme hors grisé	64854	22657

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 43 abonnés/km au 31/12/2021. (525 km de réseau unitaire et eaux usées).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,8 habitants/abonné au 31/12/2021.

1.5. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)

Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 14 au 31/12/2021.

1.6. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 397 km de réseau unitaire hors branchements,
 - 128 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- soit un linéaire de collecte total de 525 km.

Le réseau d'eaux pluviales stricts représente 171 km pour information.

330 déversoirs d'orage, dont une cinquantaine soumis à l'autosurveillance permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Le réseau comprend également 119 postes de refoulement.

1.7. Ouvrages d'épuration des eaux usées

Le service gère 20 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

Rappelons à titre indicatif qu'un habitant (ou Equivalent Habitant) rejette quotidiennement :

Valeurs définies dans la directive Européenne du 21 mai 1991

- ✓ 150 litres d'eaux usées
- ✓ 120 grammes de DCO,
- ✓ 60 grammes de DBO₅,
- ✓ 90 grammes de MES,
- ✓ 15 grammes de NTK,
- ✓ 4 grammes de PT

Valeurs définies par le SATESE (utilisées pour le calcul des charges polluantes de notre autosurveillance)

- ✓ 130 litres d'eaux usées
- ✓ 105 grammes de DCO,
- ✓ 50 grammes de DBO₅,
- ✓ 55 grammes de MES,
- ✓ 11 grammes de NTK,
- ✓ 1,5 grammes de PT

Les stations d'épuration et lagunes de notre EPCI sont équipées de compteurs de débit et de préleveurs automatiques afin de réaliser l'autosurveillance règlementaire de nos installations. En parallèle, une télésurveillance permet une meilleure réactivité d'intervention en cas de dysfonctionnement d'un appareil électromécanique.

STEU N°1 : Station d'épuration de Rémering-les-Puttelage

Code Sandre de la station : 025757100246

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)		
Date de mise en service	06/07/1978		
Commune d'implantation	Rémering-lès-Puttelage (57571)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	2300		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	832		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... dossier de déclaration n°57-2010-000029 du 1 février 2010. <input type="checkbox"/>		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau le Rohrwiese	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l) / valeurs réductrices	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	10/50	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85
DCO	50/250	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85
MES	15/85	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85
NGL		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'autosurveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
12	12	10	83.3
Commentaire :			
<p>L'unique dysfonctionnement majeur ayant perturbé le traitement de manière inhabituelle au cours de l'année 2021, concerne la pollution au fioul détectée le 15 janvier à la station.</p> <p>Une société spécialisée est intervenue pour l'évacuation des surnageants, puis au confinement des boues souillées dans l'ancien silo dans l'attente de leur retraitement dans une filière spécialisée.</p> <p>L'entretien des différents ouvrages et organes est assuré de façon attentive et régulière.</p> <p>2 non-conformités sont observées pour le paramètre MEST lors des bilans de janvier et avril (deux tolérés).</p> <p>Un suivi rigoureux est effectué sur l'ensemble des appareils de l'installation.</p> <p>Conformité globale pour l'ensemble de l'année.</p>			

STEU N°2 : Station d'épuration de WILLERWALD – HAMBACH - SARRALBE

Code Sandre de la station : 025774602119

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)		
Date de mise en service	22/09/2011		
Commune d'implantation	Willerwald (57746)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	12500		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	4 287		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date <input type="checkbox"/> Déclaration en date du		2/04/2009
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	RIVIERE LA SARRE	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)/limites réductrices	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	25/50	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
DCO	100/250	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
MES	30/85	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL	15/20	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
NTK		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
24	24	24	100
Commentaire :			
Aucun dysfonctionnement majeur n'a altéré le traitement de manière inhabituelle au cours de l'année. L'entretien des différents ouvrages et organes en place est assuré de la façon la plus attentive et régulière possible. Sur les 24 bilans réalisés conformément aux obligations en termes de fréquence de surveillance, quatre bilans ont été réalisés avec un débit supérieur au débit de référence. Aucun n'a dépassé la charge journalière maximale à 750 kg/jour de DBO ₅ . Une non-conformité est à relever pour le paramètre MEST (non-respect en teneur et en rendement). En raison d'une baisse de la capacité de pompage des postes extérieurs qui alimentent la station, le débit de référence a du mal à être atteint. Par conséquent tous les déversements au point A2 ne peuvent pas être justifiés. Une étude permettant d'augmenter la capacité de refoulement est en cours. Conformité globale pour l'ensemble de l'année.			

STEU N°3 : Station d'épuration station d'épuration de Puttelage aux Lacs
Code Sandre de la station : 025755602051

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)
Date de mise en service	01/10/2010
Commune d'implantation	Puttelage-aux-Lacs (57556)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH ⁽⁴⁾	4 767
Nombre d'abonnés raccordés	
Nombre d'habitants raccordés	
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	2 700

Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	01/04/2009	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	RUISSEAU LE MODERBACH	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)/limites réductrices	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	25/50	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
DCO	100/250	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
MES	30/85	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL	15/20	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
NTK		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80

Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
12	12	12	100

Commentaire :
Aucun dysfonctionnement majeur n'a altéré le traitement de manière inhabituelle au cours de l'année.
L'entretien des différents ouvrages et organes en place est assuré de la façon la plus attentive et régulière possible.
12 bilans ont été réalisés, conformément aux obligations en termes de fréquence de surveillance.
Un seul, celui de janvier, a été réalisé avec un débit supérieur au débit de référence.
Aucun de ces 12 bilans n'a été réalisé avec une charge journalière supérieure à 286 kg/jour.
Le débit de référence a été atteint 34 fois en 2021.
Conformité globale pour l'ensemble de l'année.

STEU N°4 : Station d'épuration de Holving
 traite les eaux usées de Hilsprich, Holving et Richeling
 Code Sandre de la station : 025733000188

Caractéristiques générales				
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)			
Date de mise en service	01/01/1993			
Commune d'implantation	Holving (57330)			
Lieu-dit				
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	2700			
Nombre d'abonnés raccordés				
Nombre d'habitants raccordés				
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	1 826			
Prescriptions de rejet				
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... <i>Récépissé de dossier de déclaration n°57-2010-00005</i>			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	RUISSEAU LE MODERBACH		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)/limites rédhibitoires	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	10/50	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85	
DCO	50/250	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85	
MES	15/85	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90	
NGL		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou		
NTK	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85	
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou		
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou		
Pt		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou		
Charges rejetées par l'ouvrage				
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %	
12	12	11	92	
Commentaire :				
Bon fonctionnement de l'installation au cours de l'année 2021. Comme pour l'année passée, on observe des difficultés d'oxygénation qui engendrent un fonctionnement important des surpresseurs, jusqu'à atteinte du temps maximum de marche de façon régulière. Une opération de nettoyage / remplacement des diffuseurs fines bulles est prévue pour début 2022. Deux résultats sont non-conformes lors du bilan de septembre : il s'agit des paramètres MEST et DCO, pour lesquels le nombre maximum de non-conformité aux valeurs limites est de 2. La conformité globale est donc assurée pour l'ensemble de l'année.				

STEU N°5 : Station d'épuration de SARREGUEMINES

Cette unité de type lit bactérien « Biostyr » traite les effluents de la ville de Sarreguemines, de Blies-Guersviller, de Blies-Ebersing secteur ouest (depuis septembre 2011) et secteur est (depuis juillet 2012), de Bliesbruck depuis juillet 2012, de Frauenberg depuis août 2012 et de Grosbliedestroff, des communes voisines allemandes (EVS), de l'ancien Syndicat d'Assainissement du Strichbach comprenant notamment les communes d'Ippling et de Hundling membres de notre EPCI. Son exploitation est déléguée à un délégataire : la société Véolia-Eau.

Code Sandre de la station : 025763101489

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lit bactérien		
Date de mise en service	30/11/2003		
Commune d'implantation	Sarreguemines (57631)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	68300		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	31 574		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 10/04/2009 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	RIVIERE LA SARRE	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)/limites réductrices	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	25/50	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
DCO	100/250	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
MES	30/85	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
NTK		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
108	108	108	100
Commentaire : Bon niveau de traitement.			

STEU N°6 : station d'épuration de Zetting

Code Sandre de la station : 025776001823

traite les eaux usées de Wiesviller, Woelfling-lès-Sarreguemines, Zetting dont l'annexe Dieding.

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)		
Date de mise en service	01/04/2008		
Commune d'implantation	Zetting (57760)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	3900		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	2 886		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... Porté à connaissance – version novembre 2019 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	LA SARRE	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)/limites réductrices	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	15/50	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
DCO	80/250	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
MES	25/85	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
Pt	5	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes rVP2101	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
12	12	12	100
Commentaire :			
Aucun dysfonctionnement majeur n'a altéré le traitement de manière inhabituelle au cours de l'année.			
L'entretien des différents ouvrages et organes en place est assuré de la façon la plus attentive et régulière possible.			
12 bilans ont été réalisés, conformément aux obligations en termes de fréquence de surveillance.			
Aucun bilan n'a été réalisé avec un débit supérieur au débit de référence (2 886 m ³ /j) ;			
1 bilan (mars) a été réalisé avec une charge journalière supérieure à 234kg/jour.			
Au cours de l'année les volumes déversés au niveau du point A2 ont représenté 25,6% du volume total annuel collecté.			
La conformité globale est donc assurée pour l'ensemble de l'année.			

STEU N°7 : Station d'épuration de Sarreinsming
 Code Sandre de la station : 025763300259
 traite les eaux usées de Sarreinsming, Rémelfing et du CHS de Sarreguemines

Caractéristiques générales				
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)			
Date de mise en service	08/06/1983			
Commune d'implantation	Sarreinsming (57633)			
Lieu-dit				
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	4700			
Nombre d'abonnés raccordés				
Nombre d'habitants raccordés				
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	1 602			
Prescriptions de rejet				
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... Porté à connaissance – version février 2020 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	RIVIERE LA SARRE		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	20/50	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80
DCO	90/250	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	75
MES	30/85	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK	15	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt	5	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	50
Charges rejetées par l'ouvrage				
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %	
12	12	12	100	
Commentaire :				
En 2021, il n'y a pas eu de dysfonctionnement majeur au sein de notre station de traitement. La qualité de l'épuration est bonne toute l'année. Les nouvelles exigences fixées par le Dossier de Porté à Connaissance en vigueur depuis le 19 février 2020 ont été respectées pour l'ensemble des bilans réalisés cette année. Un suivi rigoureux est effectué sur l'ensemble des appareils de l'installation. D'autre part, la consultation pour la réhabilitation de la station d'épuration et des postes de refoulement qui l'alimente aura lieu au 1 ^{er} semestre 2022. La conformité globale est donc assurée pour l'ensemble de l'année.				

STEU N°8 : Station d'épuration de Rouhling
Code Sandre de la station : 025759800251

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)		
Date de mise en service	01/08/1983		
Commune d'implantation	Rouhling (57598)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽⁴⁾	2500		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	1 077		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 12/10/1981 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau de Rouhling	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)/valeurs réductrices	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	20/50	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
DCO	80/250	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
MES	25/85	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
Pt	5	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	40
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
12	12	12	100
Commentaire :			
<p>En 2021, l'unique évènement majeur ayant engendré des dysfonctionnements concerne le rejet accidentel de polyalcool survenu au cours du mois de novembre.</p> <p>La qualité de l'épuration est globalement bonne même si par moment l'installation peut être soumise à des surcharges hydrauliques à l'origine de quelques départs de fines particules de boues, ce qui impacte inévitablement le traitement.</p> <p>Le bilan du mois de janvier a été réalisé avec un débit supérieur au débit de référence.</p> <p>Celui du mois de juillet l'a été avec une charge journalière supérieure à 150kg/jour.</p> <p>Un suivi rigoureux est effectué sur l'ensemble des appareils de l'installation.</p>			

STEU N°9 : Station d'épuration de Woustviller

Code Sandre de la station : 025775200288

Depuis 2015, les eaux usées du bourg d'Ernestviller y sont également traitées

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)		
Date de mise en service	31/12/1990		
Commune d'implantation	Woustviller (57752)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	4200		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	1 556		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 23/12/2010		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau le Dorfbach	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
DCO	80	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
MES	20	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL	20	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
NTK	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	8	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Pt	3,5	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
12	12	12	100
Commentaire :			
Aucun dysfonctionnement majeur n'a altéré le traitement de manière inhabituelle au cours de l'année. L'entretien des différents ouvrages et organes en place est assuré de la façon la plus attentive et régulière possible. Aucun bilan n'a été réalisé avec un débit supérieur au débit de référence, ni avec une charge journalière supérieure à 250 kg/jour. La conformité globale est donc assurée pour l'ensemble de l'année.			

STEU N°10 : station d'épuration de (67) Siltzheim
Code Sandre de la station : 067468000393

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	_File eau : boues activées - aération prolongée_		
Date de mise en service	1985		
Commune d'implantation	A l'extrémité de la rue du Moulin		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	780		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	237		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 27/06/2019		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur _____ Nom du milieu récepteur _____		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)/limite réductrice	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	25/70	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
DCO	90/250	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
MES	30/400	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
NGL		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
1	1	1	100
Commentaire :			
Bien que le bilan annuel se soit déroulé dans un contexte climatique peu favorable, par temps orageux avec un cumul pluviométrique de 1mm, la qualité de l'effluent traité est bonne et les performances épuratoires de très haut niveau.			

STEU N°11 : Station d'épuration de Lixing-les-Rouhling
Code Sandre de la station : 025740800206

Caractéristiques générales				
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)			
Date de mise en service	01/11/1980			
Commune d'implantation	Lixing-lès-Rouhling (57408)			
Lieu-dit				
Capacité nominale STEU en EH ⁽⁴⁾	1050			
Nombre d'abonnés raccordés				
Nombre d'habitants raccordés				
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	250			
Prescriptions de rejet				
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... Porté à connaissance – version octobre 2018 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	RUISSEAU DE LIXING		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	25/70	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80
DCO	90/400	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	75
MES	30/85	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK	15	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	50
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	10	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	60
Pt	5	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	40
Charges rejetées par l'ouvrage				
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 $=([210]/[211])*100$ en %	
2	2	2	100	
Commentaire :				
<p>Au courant de l'année 2021, il s'est avéré que la conduite de liaison entre le bassin d'aération et le clarificateur était cassée. L'opération de réparation a été entreprise rapidement. Pour ce faire, les bassins ont dû être intégralement vidangés et les eaux usées pompées directement du silo à boues le temps de l'intervention. Depuis cette réparation, la qualité du traitement s'est considérablement améliorée.</p> <p>Les performances épuratoires sont bonnes pour l'ensemble des paramètres et respectent les attentes réglementaires de l'Arrêté Préfectoral.</p> <p>Le poste de relèvement est tombé en panne lors d'un bilan en raison d'un câble de poire rongé par les rats. L'exploitant est intervenu immédiatement afin de procéder à la réparation et permettre la bonne alimentation de la station.</p> <p>Le suivi et l'entretien des ouvrages sont sérieux et réguliers.</p>				

STEU N°12 : Station d'épuration de Wittring
Code Sandre de la station : 025774800287

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)		
Date de mise en service	01/01/1993		
Commune d'implantation	Wittring (57748)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	1300		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	600		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 19/02/2020		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Riviere la Sarre	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)/limite rédhibitoire	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	15/70	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
DCO	80/400	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
MES	20/85	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
Pt	3,5	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
2	2	2	100
Commentaire : Le fonctionnement de l'installation est bon. Les performances épuratoires de cette installation sont très bonnes et satisfont pleinement les exigences réglementaires. Les rendements atteignent en moyenne 90% pour la majorité des paramètres, excepté le phosphore qui se montre en retrait en raison de l'absence de traitement spécifique. L'entretien et l'exploitation de la station sont sérieux et régulier.			

STEU N°13 : Lagune de Grundviller
 Code Sandre de la station : 025726303358
 traite également les eaux usées d'Heckenransbach, annexe d'Ernestviller

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage aéré		
Date de mise en service	01/11/1987		
Commune d'implantation	Grundviller (57263)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	1250		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	300		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... Porté à connaissance novembre 2016		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	RUISSEAU LE NOTTERBACH	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)/limite rédhibitoire	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35/70	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200/400	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	-/85	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	50
NGL		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
2	2	2	100
Commentaire :			
Le fonctionnement de l'installation est très bon. Les performances épuratoires de la station sont très bonnes et très stables au fil des années. En 2021, les rendements respectaient entièrement les normes de rejet en vigueur y compris lorsque le débit était supérieur au débit de référence. L'intervention, en cas de dysfonctionnement, est très rapide.			

STEU N°14 : lagunage naturel de Val-de-Gueblange
Code Sandre de la station : 025726702149

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage naturel		
Date de mise en service	01/11/2012		
Commune d'implantation	Le Val-de-Guéblange (57267)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽⁴⁾	900		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	192		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 12/01/2011		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	RIVIERE L'ALBE	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85
DCO	85	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
MES	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
NTK		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	7	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
Pt	4	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
2	2	2	100
Commentaire : Le fonctionnement de l'installation est bon. Les performances épuratoires sont bonnes pour les principaux paramètres ciblés par un procédé épuratoire de type lagunage à trois bassins à savoir les matières carbonées et particulaires. Par ailleurs, la présence de daphnies dans les deux derniers bassins permet de limiter la quantité d'algues vertes dans l'effluent de sortie. Un coude placé sur une conduite interbassin a cédé lors d'un débouchage. Ce dernier a été remplacé rapidement. Le suivi et l'entretien de cette installation sont sérieux et réguliers.			

STEU N°15 : Lagune de Guebenhouse
Code Sandre de la station : 025726400177

Caractéristiques générales				
Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage aéré			
Date de mise en service	01/01/1986			
Commune d'implantation	Guebenhouse (57264)			
Lieu-dit				
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	400			
Nombre d'abonnés raccordés				
Nombre d'habitants raccordés				
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	155			
Prescriptions de rejet				
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... Porté à connaissance – version mai 2019 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface		
	Nom du milieu récepteur	RUISSEAU DE L'ETANG DU WELSCHHOF		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)/limite réductrice	et / ou		Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	85
DCO	90	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	80
MES	40	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	75
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK	40	<input type="checkbox"/> et	<input checked="" type="checkbox"/> ou	45
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Charges rejetées par l'ouvrage				
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 $=([210]/[211])*100$ en %	
1	1	1	100	
Commentaire : Le fonctionnement de l'installation est très bon depuis la création de l'extension en 2020. En effet les performances épuratoires se sont nettement améliorées notamment pour les matières dissoutes. Le bilan est entièrement conforme aux normes de rejet en vigueur. L'exploitation de cette station est sérieuse et régulière.				

STEU N°16 : station d'épuration de Loupershouse

Code Sandre de la station : 025741901321

traite les eaux usées de Loupershouse et son annexe Ellviller ainsi que celles de la commune de Farschviller qui fait partie de la Communauté d'Agglomération de Forbach.

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage aéré		
Date de mise en service	01/02/2003		
Commune d'implantation	Loupershouse (57419)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	2500		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	2 013		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 01/08/2002 <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	RUISSEAU LE MODERBACH	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	25	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
DCO	100	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
MES	35	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
Pt	2	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
12	12	9	75
Commentaire :			
<p>Aucun dysfonctionnement majeur n'a altéré le traitement de manière inhabituelle. Un nouveau canal de mesures en sortie station a été construit au cours du 1^{er} trimestre 2021 afin de répondre parfaitement aux différentes règles de l'autosurveillance. Le bilan réalisé au mois de janvier avait un débit supérieur au débit de référence (1 904m³/j). Aucun bilan n'a été réalisé avec une charge supérieure à 150kg/jour. Dès lors, 11 des 12 bilans réalisés en 2021 l'ont été dans des conditions dites « normales » d'exploitation. La conformité globale est respectée.</p>			

STEU N°17 : Station d'épuration de Neufgrange traite également les eaux usées de Roth, l'annexe de Hambach
Code Sandre de la station : 025749900228

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)		
Date de mise en service	01/01/1985		
Commune d'implantation	Neufgrange (57499)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾	2150		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	2 392		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input checked="" type="checkbox"/> Autorisation en date du ...	24/03/1986	
	<input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...	PAC 19/02/2020	
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau le Steinbach	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)/limite réductrice	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	20/50	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
DCO	80/250	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
MES	25/85	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
NGL		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	10	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	75
Pt	4	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	40
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
12	12	12	100
Commentaire :			
Aucun dysfonctionnement majeur n'a altéré le traitement au cours de l'année écoulée.			
L'entretien des différents ouvrages et organes en place est assuré de la façon la plus régulière possible.			
Le fonctionnement du dispositif d'auto-surveillance est pérenne et représentatif. Il respecte intégralement le protocole d'expertise de l'auto-surveillance établi sur le bassin Rhin-Meuse.			
Les 12 bilans réglementaires ont été réalisés conformément aux obligations en termes de fréquence de surveillance.			
Aucun bilan n'a été réalisé avec un débit supérieur au débit de référence (2 932m ³ /j).			
Le bilan de février a été réalisé avec une charge journalière supérieure à 126kg/jour.			
Le débit de référence défini par le Percentile 95 de 2020 n'a jamais été atteint en 2021, car celui-ci est supérieur au débit maximal admissible sur la station.			

STEU N°18 : lagunage naturel de Hazembourg
Code Sandre de la station : 025730801959

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage naturel		
Date de mise en service	10/06/2010		
Commune d'implantation	Hazembourg (57308)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽⁴⁾	150		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	60		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Grundmattgraber	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	35/70	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
DCO	200/400	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
MES	-/85	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	50
NGL		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
1	1	1	100
Commentaire :			
<p>Le fonctionnement de l'installation est très bon.</p> <p>Les performances épuratoires de cette lagune à trois bassins sont excellentes y compris pour les matières dissoutes qui ne sont pas ciblées par ce type de procédé épuratoire.</p> <p>En outre, la présence de daphnies dans les bassins est bénéfique puisque ces crustacées consomment les microalgues vertes.</p> <p>Une étude bathymétrique a été réalisée en 2020, aucune évacuation n'est à prévoir avant plusieurs années. Au total 16,4 TMS sont stockés dans le premier bassin pour un volume de 145 m³ dont 83 m³ en amont de la digue immergée.</p>			

STEU N°19 : lagunage naturel de Kappelkinger
Code Sandre de la station : 025735702205

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Lagunage naturel		
Date de mise en service	21/06/2012		
Commune d'implantation	Kappelkinger (57357)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽⁴⁾	525		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	85		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ... <i>Récépissé de dossier de déclaration n°57-2011-00055 du 01juin 2011</i>		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	ruisseau albe	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)/limite réductible	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	20	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85
DCO	100	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
MES	20	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85
NGL	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
NTK		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	70
Pt	4	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	60
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
1	1	1	100
Commentaire :			
<p>Le fonctionnement de l'installation est bon.</p> <p>Les performances épuratoires de l'installation sont très bonnes pour l'ensemble des paramètres analysés excepté le phosphore en l'absence de traitement spécifique.</p> <p>La présence régulière de daphnies dans les bassins est bénéfique à l'élimination des microalgues vertes.</p> <p>L'amont de la cloison siphonide a été désencombré afin de permettre à cet ouvrage d'assurer correctement son rôle.</p> <p>L'exploitation de la station est sérieuse et régulière.</p>			

STEU N°20 : station d'épuration de Saint Jean Rohrbach
Code Sandre de la station : 025761501820

Caractéristiques générales			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres à Sables		
Date de mise en service	30/04/2008		
Commune d'implantation	Saint-Jean-Rohrbach (57615)		
Lieu-dit			
Capacité nominale STEU en EH ⁽⁴⁾	1200		
Nombre d'abonnés raccordés			
Nombre d'habitants raccordés			
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j	410		
Prescriptions de rejet			
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... 10 Déclaration en date du ... <i>Récépissé de dossier de déclaration n°57-2010-00147 du 23 décembre 2010</i>		
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	RUISSEAU LE BUSCHBACH	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO ₅	15	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	90
DCO	100	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	85
MES	20	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	80
NGL		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NTK	10	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	75
pH		<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	
NH ₄ ⁺	10	<input type="checkbox"/> et <input type="checkbox"/> ou	75
Pt	3	<input type="checkbox"/> et <input checked="" type="checkbox"/> ou	40
Charges rejetées par l'ouvrage			
Nombre de Bilan réglementaires requis	Nombre de bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance (VP211)	Bilans réglementaires réalisés dans le cadre de l'auto-surveillance conformes [VP210]	Conformité P254.3 =([210]/[211])*100 en %
2	2	1	50
Commentaire :			
<p>Le fonctionnement de l'installation est de plus en plus compliqué en raison de la mauvaise infiltration des effluents sur l'étage secondaire. Toutefois, la restauration des casiers est à l'étude. La situation devrait s'améliorer par la suite.</p> <p>Les performances épuratoires paraissent moindres en 2021 en raison de l'extrême dilution des eaux usées lors du premier bilan. En outre, la mise en place d'une temporisation du temps de fonctionnement des pompes du poste de refoulement alimentant la station permettrait de maintenir un temps de séjour suffisant dans la lagune et d'obtenir un traitement plutôt satisfaisant même en période hivernale.</p> <p>L'exploitation de la station demeure sérieuse et régulière.</p>			

Volumes traités et charge polluante traitée par les différents ouvrages d'épuration de la Communauté d'Agglomération en 2021

	Volume annuel traité en m3 en entrée de station	Débit moyen annuel traité en m3/j	Débit de référence ou percentil 95 en m3/j	Charge polluante traitée en kg DBO5/j	Charge polluante traitée (50g DBO5/EH) en EH	Capacité administrative de traitement en EH
Grundviller	128 417	352	300	50	1 000	1250
Guébenhouse	64 128	176	155*	35	700	680
Hazembourg	9 855	27	60	13	260	150
Holving	356 722	977	1 826*	70	1 400	2 700
Kappelkinger	18 250	50	85	9	180	525
Le Val de Guéblange	34 675	95	192	10	200	900
Lixing-lès-Rouhling	60 195	165	250*	41	820	1 050
Loupershouse	340 599	933	1890	42	840	2 500
Neufgrange	231 662	635	2 392*	52	1 040	2 200
Puttelage-Aux-Lacs	451 212	1236	2700	106	2 120	4767
Remering-les-Puttelage	151 335	415	832*	26	520	2 300
Rouhling	173 919	476	1 077	68	1 360	2500
Saint-Jean-Rohrbach	65 700	180	410	14	280	1 200
Sarreguemines	6 864 381	18 806	31 574	1757	35 140	68 300
Sarreinsming	306 545	840	1 601*	80	1 600	4 700
Siltzheim	146 000	400	330	116	2 320	780
Willerwald	936 559	2 566	4 287	263	5 260	12 500
Wittring	105 532	290	600	22	440	1 300
Woustviller	326 154	894	1 556*	74	1 480	4 200
Zetting	377 605	1 035	2 886	101	2 020	3 380
TOTAL	11 149 445			2 949	58 980	

1.8. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

Sur une station d'épuration, la pollution n'est pas éliminée mais transformée pour arriver à un résidu final se présentant sous forme de boues. On considère que pour 1 000 habitants, la production de boues s'élève à environ 13 tonnes/an.

Parmi les différentes filières de gestion des boues issues de l'épuration des eaux usées domestiques, la valorisation agricole est la solution la moins onéreuse pour les collectivités. Elle présente par ailleurs l'avantage d'apporter un amendement organique aux sols (éléments fertilisants).

Pour la majorité des stations d'épuration gérées par notre EPCI, les boues d'épuration sont valorisées en agriculture. Les dossiers de suivi des épandages ont été confiés à un prestataire, qui assure également pour notre compte le suivi analytique de sol.

Les boues des autres stations sont traitées en plateforme de compostage.

Dans le cadre de la Délégation de Service Public mise en place avec Véolia Eau, le devenir des boues de la station d'épuration de Sarreguemines relève de l'exploitant.

En 2021, les boues produites lors de l'épidémie de Covid-2019 ne peuvent plus être épandues en agriculture avant une hygiénisation préalable, or seule la station d'épuration de Willerwald dispose d'un équipement de chaulage des boues. Les boues des stations d'épuration de Holving, Neufgrange, Rémering-lès-Puttelange, Rouhling, Lixing-lès-Rouhling, Sarreinsming, Siltzheim, Wittring et Woustviller ont donc dû être transportées jusqu'à la station d'épuration de Willerwald et y être traitées puis stockées, en plus des boues de la station de Willerwald, ce qui a entraîné une surcharge d'activité pour le service, un surcoût (réactifs, électricité...) et une forte sollicitation des équipements de la station de Willerwald. Les boues de Zetting qui bénéficient d'un stockage couvert ont été chaulées sur place ce qui n'est pas moins coûteux mais soulage la station de Willerwald. L'Agence de l'Eau-Rhin Meuse a apporté une aide financière à la CASC pour supporter ce surcoût.

En 2021, 4950 m³ de boues liquides extérieures ont été transportés et traités sur la station d'épuration de Willerwald : coût : 25 €HT x 4950 = 123.750 €HT.

Les boues de Zetting ont été chaulées sur site : 760 m³ x 21 €HT/m³ : 15.960 €HT

Subvention agence de l'eau : 94.204 €

A déduire : ce qu'aurait coûté l'épandage de boues liquides : 7€HT x 5710 m³ = 39.970 €HT

Surcoût Total lié au Covid en 2021 pour le service : 5.500 €HT grâce à la subvention de l'Agence de l'Eau.

En 2021, sur l'ensemble des stations d'épuration, **8 301 m³ de boues correspondant à 990 tonnes de matières sèches** ont été évacuées.

280,6 tonnes ont été valorisées en agriculture, **589 tonnes** ont été compostées, **279,7 tonnes** ont été traitées puis stockées sur la station d'épuration de Willerwald.

100% de ces boues ont été évacuées selon une filière conforme à la réglementation.

Production de boues en (m³), siccité en % et tonnes de matières sèches sur l'ensemble des stations d'épurations de la Communauté d'Agglomération

	Boues évacuées m ³	Siccité des boues %	Tonnes de matières sèches évacuées	*Production théorique en TMS	Destination
Grundviller	Pas d'évacuation	/	/	/	
Guébenhouse	Pas d'évacuation	/	/	/	
Hazembourg	Pas d'évacuation	/	/	/	
Holving	1058	3,2	34,7	44,7	Chaulage et stockage à la step de Willerwald
Kappelkinger	Pas d'évacuation	/	/	/	
Le Val de Guéblange	Pas d'évacuation	/	/	/	
Lixing-lès-Rouhling	244	2,5	6,15	11,6	Chaulage et stockage à la step de Willerwald (6,15t) + épandage (déstockage de 14,28t)
Loupershouse	Pas d'évacuation	/	/	/	
Neufgrange	239	2,8	6,7	25,9	Chaulage et stockage à la step de Willerwald
Puttelange aux Lacs	332,8 tonnes	16,8	56	44,2	compostage
Rémering lès Puttelange	403	3,9	15,9	8,3	Chaulage et stockage à la step de Willerwald
Rouhling	844	2,9	25,2	27,3	Chaulage et stockage à la step de Willerwald
Saint Jean Rohrbach	Pas d'évacuation	/	/	/	
Sarreguemines	1649	32,3	532,7		compostage
Sarreinsming	907	2,9	26,36	55,3	Chaulage et stockage à la step de Willerwald (26,36t) + épandage (déstockage de 23,6t)
Siltzheim	202	3,7	7,46	9,1	Chaulage et stockage à la step de Willerwald (7,46t) + épandage (déstockage de 66,99t)
Willerwald	610	30	183	103,7	Chaulage et stockage à la step de Willerwald (120,3t) + épandage (déstockage de 62,7t)
Wittring	195	3,2	6,25	10,7	Chaulage et stockage à la step de Willerwald
Woustviller	857	3,5	30,7	48	Chaulage et stockage à la step de Willerwald (30,7t) + épandage (déstockage de 53,6t)
Zetting	760	7,8	59,4	46,2	Chaulage liquide + épandage (déstockage de 59,4t)
TOTAL hors Sarreguemines	6652	/	458	435	
TOTAL	8301	/	990		

*Valeurs de production théorique : issues des bilans Loréat annuel.

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.), ce qui n'est pas le cas pour le tarif pratiqué par la communauté d'agglomération.

La redevance intercommunale d'assainissement est perçue auprès des usagers raccordés ou raccordables en fonction de la consommation d'eau potable. Elle couvre les frais du service liés à la collecte, au transfert et au traitement des eaux usées.

Suite à la prise de la compétence assainissement globale, la communauté d'agglomération souhaite atteindre une valeur cible de 1,635 € H.T. par m³ pour couvrir les frais du service. Un lissage sur 10 ans est prévu pour appliquer progressivement ce tarif sur l'ensemble du service assainissement communautaire.

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants : pour les usagers de la Ville de Sarreguemines :

	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Frais d'accès au service :	0	0
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) ⁽¹⁾	1000 €	1000 €
Participation aux frais de branchement	3000 €	3000 €

⁽¹⁾ Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Egout (PRE)

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement ⁽¹⁾	0 €	0 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	0,46 €/m ³	0,4720 €/m ³
	Autre :	0 €	0 €
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement ⁽¹⁾	0 €	0 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Prix au m ³	1,175 €/m ³	1,163 €/m ³
	Autre :	0 €	00 €
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA ⁽²⁾	10 %	10 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,233 €/m ³	0.233 €/m ³
	VNF rejet :	0 €/m ³	0 €/m ³
	Autre : _____	0 €/m ³	0 €/m ³

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 7/11/2019 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif avec une convergence et un lissage sur 10 ans.
- Délibération du 15/11/2018 fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.
- Délibération du 15/11/2018 fixant la participation aux frais de branchement.

2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont pour la Ville de Sarreguemines (*tarif appliqué au plus grand nombre d'utilisateurs du service*)

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	0,00	0	0%
Part proportionnelle	141,00	139,56	-1,02%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	141,00	139,56	-1,02%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	0	0	0%
Part proportionnelle	55,20	56,64	2,61%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	55,20	56,64	2,61%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	27,96	27,96	0%
VNF Rejet :	0	0	0%
Autre : _____	0,00	0	0%
TVA	22,42	22,42	0%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	50,38	50,38	0%
Total	246,58	246,58	0%
Prix TTC au m³	2,05	2,05	0%

Le tarif TTC au m3 pour une consommation de 120 m3 pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2021 en €/m³	Prix au 01/01/2022 en €/m³
Blies-Guersviller	2,055	2,055
Blies-Ébersing	2,055	2,055
Bliesbruck	1,805	1,856
Ernestviller	2,055	2,055
Frauenberg	2,043	2,054
Grosbliederstroff	2,010	2,026
Grundviller	2,041	2,052
Guebenhouse	1,878	1,916
Hambach	2,055	2,055
Hazembourg	1,561	1,653
Hilsprich	2,023	2,038
Holving	2,023	2,038
Hundling	2,232	2,202
Ippling	2,232	2,202
Kappelkinger	2,377	2,324
Le Val-de-Guéblange	2,464	2,396
Lixing-lès-Rouhling	1,706	1,773
Loupershouse	2,023	2,037
Neufgrange	2,079	2,075
Puttelange-aux-Lacs	2,958	2,808
Richeling	2,023	2,038
Rouhling	1,686	1,757
Rémelfing	1,983	2,004
Rémering-lès-Puttelange	1,693	1,763
Saint-Jean-Rohrbach	1,561	1,653
Sarralbe	2,036	2,049
Sarreguemines	2,055	2,055
Sarreinsming	2,210	2,184
Siltzheim	2,055	2,055
Wiesviller yc Hermeskaappel	2,010	2,026
Willerwald	2,055	2,055
Wittring	1,818	1,867
Woelfling-lès-Sarreguemines	2,010	2,026
Woustviller	1,680	1,751
Zetting	2,010	2,026

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle

2.3. Recettes

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €
Redevance d'assainissement	4 518 737	3 956 983	4 264 084
Total recettes de facturation			
Recettes de raccordement	197 169	216 966	314 783
Prime de l'Agence de l'Eau	271 319	186 607	155 390
Contribution au titre des eaux pluviales	0	0	
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes participation du délégataire	365 723	219 138	389 852
Redevance ANC			11 209
Total autres recettes	20 875	181 413	219 858
Recettes d'ordre	358 669	779 630	779 484
Total des recettes	5 732 495	5 540 739	6 134 661,45

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 4 264 084 € (3 956 983 € au 31/12/2020).

3. Indicateurs de performance

3.1. *Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)*

Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des abonnés potentiels.

3.2. *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)*

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	10	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	5	0
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	_____	0
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		_____	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		_____ %	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	_____ %	0
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	_____ %	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	_____	0
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	_____	0
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	_____	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	_____	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	_____	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	_____	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	10

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 10 pour l'exercice 2020.

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)

(Réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Rémering-les-Puttelange	415	0	0
Station d'épuration de WILLERWALD HAMBACH SARRALBE	2566	100	100
Station d'épuration station d'épuration de Puttelange aux Lacs	1236	100	100
Station d'épuration de Holving	977	100	100
Station d'épuration de SARREGUEMINES	60 216	100	100
station d'épuration de Zetting	1034	100	100
Station d'épuration de Sarreinsming	1034	100	100
Station d'épuration de Rouhling	476	100	100
Station d'épuration de Woustviller	893	100	100
station d'épuration de Loupershouse	933	100	100
Station d'épuration de Neufgrange	634	100	100
total	70 414		99,4

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 99,4% (99,4 en 2020).

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Rémering-les-Puttelange	415	100	100
Station d'épuration de WILLERWALD HAMBACH SARRALBE	2566	100	100
Station d'épuration station d'épuration de Puttelange aux Lacs	1236	100	100
Station d'épuration de Holving	977	100	100
Station d'épuration de SARREGUEMINES	60 216	100	100
station d'épuration de Zetting	1034	100	100
Station d'épuration de Sarreinsming	1034	100	100
Station d'épuration de Rouhling	476	100	100
Station d'épuration de Woustviller	893	100	100
station d'épuration de Loupershouse	933	100	100
Station d'épuration de Neufgrange	634	100	100
Total	70 414		100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 100 (100 en 2020).

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Rémering-les-Puttelange	415	0	100
Station d'épuration de WILLERWALD HAMBACH SARRALBE	2566	100	100
Station d'épuration station d'épuration de Puttelange aux Lacs	1236	100	100
Station d'épuration de Holving	977	100	100
Station d'épuration de SARREGUEMINES	60 216	0	100
station d'épuration de Zetting	1034	0	100
Station d'épuration de Sarreinsming	1034	100	100
Station d'épuration de Rouhling	476	100	100
Station d'épuration de Woustviller	893	100	100
station d'épuration de Loupershouse	933	100	100
Station d'épuration de Neufgrange	634	100	100
Total	70 414		100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est de 100 (31 en 2020).

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

Station d'épuration de Rémering-les-Puttelange :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	15,9
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		15.90

⁽¹⁾ L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

Station d'épuration de WILLERWALD HAMBACH SARRALBE :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	62,7
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		62,7

Station d'épuration station d'épuration de Puttelange aux Lacs :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	44,2
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		44,2

Station d'épuration de Holving :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	34,7
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		34,7

Station d'épuration de SARREGUEMINES :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	0
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	532,7
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		532,7

station d'épuration de Zetting :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	59,4
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		59,4

Station d'épuration de Sarreinsming :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	26,36
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		26,4

Station d'épuration de Rouhling :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	0
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	25,2
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		25,2

Station d'épuration de Woustviller :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	.
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	30,7
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		30.7

station d'épuration de (67) Siltzheim :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	66,99
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	7,46
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		74,45

Station d'épuration de Lixing-les-Rouhling :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	12,1
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		12,1

Station d'épuration de Wittring :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	6,25
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		6,25

Lagune de Grundviller :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

lagunage naturel de Val-de-Gueblange :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Lagune de Guebenhouse :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

station dépuracion de Loupershouse :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

Station d'épuration de Neufgrange :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme	6,7
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		6,7

lagunage naturel de Hazembourg :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

lagunage naturel de Kappelkinger :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

station d'épuration de Saint Jean Rohrbach :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2020).

Indicateurs supplémentaires concernant les seules collectivités disposant d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

3.7. Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)

L'indicateur mesure un nombre d'évènements ayant un impact direct sur les habitants, de par l'impossibilité de continuer à rejeter les effluents au réseau public et les atteintes portées à l'environnement (nuisance, pollution). Il a pour objet de quantifier les dysfonctionnements du service dont les habitants ne sont pas responsables à titre individuel.

L'exercice 2021, 3 demandes d'indemnisation a été déposée en vue d'un dédommagement.

$$\text{taux de débordement des effluents pour 1000 hab} = \frac{\text{nombre de demandes d'indemnisation déposées en vue d'un dédommagement}}{\text{nombre d'habitants desservis}} * 1000$$

Pour l'exercice 2021, le taux de débordement des effluents est de 0,05 pour 1000 habitants (0,06 en 2020)

3.8. Points noirs du réseau de collecte (P252.2)

Cet indicateur donne un éclairage sur l'état et le bon fonctionnement du réseau de collecte des eaux usées à travers le nombre de points sensibles nécessitant des interventions d'entretien spécifiques ou anormalement fréquentes.

Est un point noir tout point du réseau nécessitant au moins deux interventions par an (préventive ou curative), quelle que soit la nature du problème (contre-pente, racines, déversement anormal par temps sec, odeurs, mauvais écoulement, etc.) et celle de l'intervention (curage, lavage, mise en sécurité, etc.).

Sont à prendre en compte les interventions sur les parties publiques des branchements et – si l'intervention est nécessitée par un défaut situé sur le réseau public – dans les parties privatives des usagers.

Nombre de points noirs pour l'exercice 2020 : 50

$$\text{nombre de points noirs ramené à 100 km de réseau} = \frac{\text{nombre de points noirs}}{\text{linéaire du réseau de collecte hors branchements}} * 100$$

Pour l'exercice 2020, le nombre de points noirs est 9,5 par 100 km de réseau.

3.9. Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte (P253.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur totale du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice		2018	2019	2020	2021
Linéaire renouvelé en km				0,5	2,3

Au cours des 2 dernières exercices, 3,1 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Le taux moyen de renouvellement des réseaux est :

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'exercice 2020, le taux moyen de renouvellement des réseaux est 0,3 (0,1% en 2020).

3.10. Conformité des performances des équipements d'épuration (P254.3)

(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur est le pourcentage de bilans réalisés sur 24 heures dans le cadre de l'auto-surveillance qui sont conformes soit à l'arrêté préfectoral, soit au manuel d'auto-surveillance établis avec la Police de l'Eau (en cas d'absence d'arrêté préfectoral et de manuel d'auto-surveillance, l'indicateur n'est pas évalué).

Les bilans jugés utilisables pour évaluer la conformité des rejets mais montrant que l'effluent arrivant à la station est en-dehors des limites de capacité de traitement de celle-ci (que ce soit en charge hydraulique ou en pollution) sont à exclure.

La conformité des performances des équipements d'épuration se calcule pour chaque STEU de capacité > 2000 EH selon la formule suivante :

$$\text{conformité des performances des équipements d'épuration} = \frac{\text{nombre de bilans conformes}}{\text{nombre de bilans réalisés}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, les indicateurs de chaque STEU de capacité > 2000 EH sont les suivants :

	Nombre de bilans réalisés exercice 2021	Nombre de bilans conformes exercice 2021	Pourcentage de bilans conformes exercice 2020	Pourcentage de bilans conformes exercice 2021
Station d'épuration de Rémering-les-Puttelange	12	10	92	83,3
Station d'épuration de WILLERWALD HAMBACH SARRALBE	24	24	100	100
Station d'épuration station d'épuration de Puttelange aux Lacs	12	12	92	100
Station d'épuration de Holving	12	11	100	92
Station d'épuration de SARREGUEMINES	100	100	99	100
station d'épuration de Zetting	12	12	100	100
Station d'épuration de Sarreinsming	12	12	100	100
Station d'épuration de Rouhling	12	12	67	100
Station d'épuration de Woustviller	12	12	100	100
station d'épuration de (67) Siltzheim	1	1	100	100
Station d'épuration de Lixing-les-Rouhling	2	2	100	100
Station d'épuration de Wittring	2	2	100	100
Lagune de Grundviller	2	2	100	100
lagunage naturel de Val-de-Gueblange	1	1	100	100
Lagune de Guebenhouse	1	1	100	100
station d'épuration de Loupershouse	12	9	67	75
Station d'épuration de Neufgrange	12	12	92	100
lagunage naturel de Hazembourg	1	1	100	100
lagunage naturel de Kappelkinger	1	1	0	100
station d'épuration de Saint Jean Rohrbach	2	1	100	100

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges annuelles en DBO₅ arrivant sur le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des performances des équipements d'épuration des stations d'épuration de plus de 2000 EH est 97,14%.

3.11. Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (P255.3)

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

L'obtention des 80 premiers points se fait par étape, la deuxième ne pouvant être acquise si la première ne l'est		Exercice 2020	Exercice 2021
20	identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs	Oui	Oui
+ 10	évaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel	Non	Non
+ 20	enquêtes de terrain pour situer les déversements, témoins de rejet pour en identifier le moment et l'importance	non	non
+ 30	mesures de débit et de pollution sur les rejets (cf. arrêté du 22/12/1994 relatif à la surveillance des ouvrages)	Oui	Oui
Les 40 points ci-dessous peuvent être obtenus si le service a déjà collecté les 80 points ci-dessus			
+ 10	rapport sur la surveillance des réseaux et STEU des agglomérations d'assainissement et ce qui en est résulté	Oui	Oui
+ 10	connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets	Non	Non
Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs			
+ 10	évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant a minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	Non	Non
Pour les secteurs équipés en réseaux unitaires ou mixtes			
+ 10	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du service d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	Oui	Oui

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel du service est 20 (20 en 2020).

3.12. Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{durée d'extinction de la dette pour l'année de l'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette en €	9 667 505	8 738 474,15
Epargne brute annuelle en €	1 112 664	1 314 427
Durée d'extinction de la dette en années	8,7	6,7

3.13. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur l'assainissement collectif proprement dit. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple suite à une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée au 31/12/2021 est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

$$\text{taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année en cours}}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année précédente}} * 100$$

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montant d'impayés en € au titre de l'année 2021 tel que connu au 31/12/2021 sur factures N-1	—	
Chiffre d'affaires TTC facturé (hors travaux) en € au titre de l'année N-1	—	
Taux d'impayés en % sur les factures d'assainissement 2021	0,90	0,90

3.14. Taux de réclamations (P258.1)

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues Oui Non

Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur : _____

Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité : **263** (essentiellement des appels téléphoniques suite à bouchons ou débordements)

$$\text{taux de réclamations} = \frac{\text{nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'exercice 2021, le taux de réclamations est de **12** pour 1000 abonnés (9 en 2020).

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

Opérations engagées en 2021

- Travaux sur réseau de collecte rue de la Gare Sarralbe, Quai du Chemin de Fer Sarreguemines, rue du Stade Woustviller, secteur Nord-Ouest Sarralbe.
- Poursuite de l'intégration des installations sur la télésurveillance de la STEP de Holving, Loupershouse et Sarralbe
- Poursuite du remplacement des armoires électriques des postes de relèvement
- Achèvement de l'automatisation et de l'intégration des postes de relèvement de Sarralbe sur la Supervision de la STEP de Willerwald.
- Poursuite des travaux de sécurités sur nos ouvrages (Step et postes de relèvement)
- Gros travaux sur postes de relèvement Impasse canards Holving.
- Démarrage des travaux de conformité sur les canaux de mesure : 2021 Loupershouse
- Démarrage de gros travaux sur la Step de Sarreguemines (Passerelles, surpresseurs, galerie biostyr, surpresseurs) : surpresseurs fait.
- Démarrage de l'étude diagnostic réseaux de Neufgrange Roth
- Poursuite des études sur les risques de défaillance de l'ensemble des STEP >2000 éq/hab. et de la mise à jour des manuels d'autosurveillance
- Poursuite de l'étude temps de pluie du système d'assainissement de Sarreguemines : Etude en cours phase 1 et 2 terminées, (phase 3 modélisation en 2022)
- Poursuite de l'étude diagnostic amont RSDE sur Step>10 000 éq/hab
- Auto-surveillance des déversoirs d'orage : Equipement point A1 à Sarreguemines Génie Civil projet modifié en vue de son équipement (équipement en 2022)
- Station de prétraitement de l'abattoir : en attente de décision

	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	1 147 974	1 450 696
Montants des subventions en €	117 919	196 541
Montants des contributions du budget général en €	0	0

4.2. Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	9 667 505	8 738 474,15
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	939 983
	en intérêts	302 387
		927 668,40
		274 924,42

4.3. Amortissements

Pour l'exercice 2021, la dotation aux amortissements a été de 3 022 622,49 € (2 474 709 € en 2020)

4.4. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

- Travaux sur réseaux de collecte :
Sarreguemines Rue du Beau Site, secteur Vieille Ville, rue du Général de Gaulle
Sarralbe secteur Nord-Ouest suite des travaux
- Installation d'une injection au Nitrate de Calcium sur les réseaux intercommunaux de Sarralbe - Willerwald et Ippling - Step de Sarreguemines, pour limiter la production d'H₂S (2022)
- Guebenhouse déconnexion des bassins versant extérieurs
- Grundviller secteur Bel'Air Etudes + travaux
- Neufgrange-Roth Etude Déconnexion des eaux claires parasites
- Démarrage des travaux de modernisation de la Step de Sarreinsming. : 2022
- Etude équipement des points A2 STEP 500 - 2000
- Travaux divers bâtiment
- Démarrage des travaux de construction du Pôle Eau au Centre Technique : livraison 2022 et 2023

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté, les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2021, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créance.

5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
néant	0

6. Bilan énergétique – consommables et curage

6.1. Bilan énergétique

Le fonctionnement d'une station d'épuration nécessite une alimentation en énergie électrique non négligeable pour faire tourner les équipements tels que les aérateurs, les surpresseurs, les pompes. Le fonctionnement des postes de refoulement est également dépendant de l'électricité.

Comme détaillé dans le tableau ci-dessous, la facture de la consommation en électricité pour l'année 2021 s'élève à 600.140 TTC. (hors STEP de Sarreguemines) pour 3 607 748 kWh.

Pour information, la consommation énergétique relevée pour l'année 2021 de la **station d'épuration de Sarreguemines**, s'élève à 2.675.648 kWh/an contre 2.566.238 kWh pour 2020 (+4,3%).

Tableau : Consommation facturée annuelle en kWh

	Consommation facturée (kWh)			Evolution consommation en %
	2019	2020	2021	
BLIESBRUCK	71 118	92 033	97 668	6,1%
Dont : poste stade	65 050	81 370	89 744	
poste petit côté	2 782	6 889	4 884	
poste gallo-romain	3 286	3 774	3 040	
BLIES-EBERSING	82 534	106 323	103 820	-2,4%
Dont : poste Muhle	40 265	58 080	58 263	
poste mairie	21 224	28 739	24 659	
poste entrée Bliesbruck	19 112	18 490	19 103	
poste stockallmend	1 933	1 014	1 795	
BLIES-GUERSVILLER	117 075	141 503	163 172	15,3%
Dont : poste Blies-Guersviller	75 512	87 725	111 151	
poste Blies-Schweyen 33 rue Ecoles	36 676	41 783	47 572	
poste 63 rue Ecoles	4 887	11 995	4 449	
FRAUENBERG	9 030	15 200	12 225	-19,6%
Dont : poste ancienne step	7 521	12 332	10 315	
poste moulin	960	2 088	1 176	
poste rue des écoles	549	780	734	
GROSBLIEDERSTROFF	165 977	213 375	254 477	19,3%
Dont : poste FA rue de Sarrebruck	54 694	76 890	83 166	
poste rue Almet	104 811	129 320	165 134	
poste zone Gungling	4 458	4 134	3 782	
poste rue du pont	436	640	624	
poste ruelle Klopp	1 578	2 391	1 771	

IPPLING	0	140 616	237 569	68,9%
Station assainissement	/	140 616	236 518	
Poste lotissement	/	0	1 051	
SARREGUEMINES	683 162	92 121	98 185	6,6%
Dont : poste de Foldersviller	88 069	90 183	97 085	
poste rue d'Ippling	/	1 394	503	
poste ancienne step	/	544	597	
<i>A titre indicatif 21 autres postes en délégation</i>	595 093	délégataire	délégataire	
GRUNDEVILLER	51 387	80 226	90 438	12,7%
Dont : poste rue vergers	4 646	8 813	9 752	
poste rue 4 vents	5 100	9 430	9 516	
lagune	17 916	32 031	31 617	
poste Ernestviller Heckenransbach rue vergers	-481	1078	1985	
poste Ernestviller Heckenransbach rue des près	1 225	419	363	
poste Ernestviller Heckenransbach rue Sainte Marie	747	1285	1273	
poste Ernestviller Heckenransbach rue de Grundviller	22 234	27 170	35 932	
GUEBENHOUSE	15 279	25 947	30 711	18,4%
HAMBACH	34 638	49 657	56 058	12,9%
Dont : poste Roth rue principale	1 409	1 687	1 075	
poste Roth Sainte Catherine	914	1 836	5 209	
poste Union	4 422	4 821	4 655	
poste Jean Monnet	9 977	13 962	15 359	
Poste Carnot Europôle 2	319	517	478	
poste ancienne step Hambach	17 597	26 834	29 282	
SARRALBE	128 641	194 516	193 810	-0,4%
Dont : poste ancienne station d'épuration	64 386	85 440	96 634	
poste rue Jean Moulin	16 279	23 797	26 341	
poste rue de Nancy	2 916	5 508	5 013	
poste rue de Strasbourg	1 013	3 244	3 102	
poste 17 rue Herbeth	3 101	6 705	7 299	
poste rue Herbeth	227	705	519	
poste rue Cadiot	2 434	5 336	4 662	
poste saline	10 739	12 134	7 564	
poste Isengraben	15 635	15 033	14 627	
poste Rech	/	5 255	7 757	
poste Eich	10 539	19 893	11 982	
poste rue Ziegler	1 114	5 228	2 454	
poste pluvial collège	152	1 938	1 860	
poste pluvial parking pompier	106	4 300	3 996	

WILLERWALD	446 839	465 098	519 259	11,6%
Dont : station d'épuration	372 261	375 775	421 917	
poste rue neuhof	8 977	12 360	14 122	
poste rue de la croix	12 421	19 454	20 115	
poste rue Herbitzheim	53 175	56 971	62 471	
poste Joliot-Curie Europôle 2	5	538	634	
HOLVING	120 368	126 510	89 183	-29,5%
Dont : station d'épuration	51 995	47 411	9 241	<i>anomalie</i>
poste impasse des charentes	1 693	2 256	1 847	
poste impasse des canards	15 676	26 344	21 238	
poste place de l'Europe	5 806	5 420	5 607	
poste rue de la forêt	3 826	4 813	4 851	
poste Hilsprich rue de Kappelkinger	28 587	24 689	29 038	
poste Hilsprich Castviller	632	317	372	
poste Richeling	12 153	15 260	16 989	
KAPPELKINGER	20 820	25 576	26 197	2,4%
LE VAL DE GUEBLANGE	31 414	50 347	55 192	9,6%
Dont : poste Audviller	9 448	12 687	15 108	
poste allée des bois	248	388	401	
poste rue de l'Albe	1 453	2 961	2 457	
poste Steinbach	811	2 029	1 207	
poste Wentzviller	5 349	8 272	9 746	
poste rue principale Schweix	14 105	24 010	26 273	
LIXING-lès-ROUHLING	44 347	41 319	42 108	1,9%
LOUPERSHOUSE	158 828	187 735	179 824	-4,2%
Dont : lagune	104 908	102 813	88 288	
poste giratoire	30 851	46 630	50 902	
poste rue principale	15 519	23 133	24 818	
poste pluvial	2 203	7 322	8 088	
poste Ellviller	5 347	7 837	7 728	
NEUFGRANGE	55 374	83 937	87 054	3,7%
Dont : station d'épuration	50 971	78 148	81 665	
poste rue de Lorraine	81	175	429	
poste rue des sapins	3 521	4 294	3 863	
poste rue de la tuilerie	801	1 320	1 097	
PUTTELANGÉ	277 903	271 156	296 607	9,4%
Dont : station d'épuration	226 450	206 614	227 454	
poste rue Zechenetzel	2 441	2 224	1 672	
poste chemin des hirondelles	4 283	7 228	5 981	
poste rue du Garichfeld	1 598	1 562	1 435	

poste rue du pont	18 113	20 146	20 691	
poste rue Jean Moulin	5 796	9 576	12 260	
poste rue Nancy	18 561	22 326	25 906	
poste pluvial rue Nancy	661	1 480	1 208	
REMERING lès PUTTELANGE	86 110	94 074	92 486	-1,7%
Dont : station d'épuration	66 318	72 041	65 683	
poste rue Lamartine	715	3 719	3 764	
poste rue Emile Zola	5 287	1 614	1 612	
poste rue Saint Jean	12 922	15 032	19 819	
poste rue principale	868	1 668	1 608	
ROUHLING	88 591	108 684	91 376	-15,9%
SAINT JEAN ROHRBACH	58 815	37 835	40 872	8,0%
Dont : dégrilleur	4 552	2 295	2 366	
poste rue du 22 novembre	13 817	5 576	3 994	
poste rue du stade	40 446	29 964	34 512	
SARREINSMING	210 247	232 160	241 502	4,0%
Dont : poste Petite Amérique	2 351	3 331	3 686	
poste moulin	2 819	5 764	3 720	
poste rue Neunkirch	702	1 219	1 153	
poste rue libération	5 721	14 893	11 455	
poste Rémelfing	12 699	13 741	13 681	
station d'épuration	185 955	193 212	207 807	
SILTZHEIM	27 682	42 940	46 580	8,5%
WITTRING	62 107	76 587	83 016	8,4%
Dont : poste	26 197	30 609	36 138	
station d'épuration	35 910	45 978	46 878	
WOUSTVILLER	145 357	163 106	122 330	-25,0%
Dont : station d'épuration	143 575	159 644	117 774	
bassin pollution	1 227	1 585	1 826	
poste Ernestviller rue du château	555	1 877	2 730	
WIESVILLER	421	612	882	44,1%
ZETTING	190 287	172 903	255 147	47,6%
Dont : poste canal	43 933	42 730	57 645	
station d'épuration	134 598	99 049	166 067	
poste Dieding moulin	8 697	26 866	27 734	
poste Dieding fontaine	3 059	4 258	3 701	
TOTAL GENERAL	3 384 351	3 332 096	3 607 748	8,3%

L'augmentation de la consommation électrique peut s'expliquer par l'été particulièrement pluvieux.

Tableau : Coût annuel en € T.T.C.

	Coût annuel (€ T.T.C.) Année 2019 - 2021			
	2019	2020	2021	Evolution 2020 / 2021
BLIESBRUCK	10 653	15 016	16 498	9,9%
Dont : poste stade	9 615	13 026	14 858	
poste petit côté	488	1 226	953	
poste gallo-romain	550	764	687	
BLIES-EBERSING	12 438	17 453	17 877	2,4%
Dont : poste Mühle	5 851	9 357	9 881	
poste mairie	3 207	4 685	4 213	
poste entrée Bliesbruck	2 966	3 100	3 325	
poste stockallmend	414	311	458	
BLIES-GUERSVILLER	17 267	22 778	27 230	19,5%
Dont : poste Blies-Guersviller	11 092	13 986	18 162	
poste Blies-Schweyen 33 rue Ecoles	5 401	6 827	8 150	
poste 63 rue Ecoles	774	1 965	918	
FRAUENBERG	1 559	2 827	2 509	-11,2%
Dont : poste ancienne step	1 145	2 081	1 872	
poste moulin	284	496	380	
poste rue des écoles	130	250	258	
GROSBLIEDERSTROFF	23 611	33 367	41 508	24,4%
Dont : poste FA rue de Sarrebruck	7 748	11 907	13 526	
poste rue Almet	14 664	19 758	26 322	
poste zone Gungling	663	894	896	
poste rue du pont	153	274	296	
poste ruelle Klopp	383	533	468	
IPPLING	0	23 257	40 191	72,8%
Station assainissement	/	23 105	39 851	
Poste lotissement	/	152	340	
SARREGUEMINES	104 869	16 080	17 537	9,1%
Dont : poste de Felpersviller	14 463	15 490	17 082	
poste rue d'Ipping	/	370	213	
poste ancienne step	/	221	241	
<i>A titre indicatif 21 autres postes en délégation</i>	90 406			
GRUNDEVILLER	9 644	15 099	17 477	15,8%
Dont : poste rue vergers	768	1 587	1 837	

poste rue 4 vents	811	1 656	1 768	
lagune	2 685	5 399	5 608	
poste Ernestviller Heckenransbach rue vergers	35	374	513	
poste Ernestviller Heckenransbach rue des près	260	178	198	
poste Ernestviller Heckenransbach rue Sainte Marie	185	373	400	
poste Ernestviller Heckenransbach rue de Grundviller	4 900	5 531	7 153	
GUEBENHOUSE	2 293	4 381	5 018	14,5%
HAMBACH	5 507	9 214	10 797	17,2%
Dont : poste Roth rue principale	226	390	313	
poste Roth Sainte Catherine	248	489	1 091	
poste Union	649	1 101	1 158	
poste Jean Monnet	1634	2 523	2 916	
Poste Carnot Europôle 2	135	300	324	
poste ancienne step Hambach	2 615	4 412	4 994	
SARRALBE	19 808	32 452	33 751	4,0%
Dont : poste ancienne station d'épuration	9 257	13 138	15 387	
poste rue Jean Moulin	2 450	3 840	4 406	
poste rue de Nancy	526	995	959	
poste rue de Strasbourg	206	669	677	
poste 17 rue Herbeth	539	1 184	1 329	
poste rue Herbeth	111	236,27	217,18	
poste rue Cadiot	444	972	905	
poste saline	1 673	2 064	1 422	
poste Isengraben	2 496	2 665	2 739	
poste Rech	/	978	1 512	
poste Eich	1 619	3 220	2 076	
poste rue Ziegler	304	1 021	629	
poste pluvial collège	79	503	519	
poste pluvial parking pompier	104	967	976	
WILLERWALD	53 453	59 972	73 632	22,8%
Dont : station d'épuration	41 911	45 382	57 140	
poste rue neuhof	1 351	2 069	2 461	
poste rue de la croix	2 058	3 200	3 429	
poste rue Herbitzheim	8 026	9 107	10 358	
poste Joliot-Curie Europôle 2	107	214	244	
HOLVING	21 819	23 420	19 107	-18,4%
Dont : station d'épuration	9 077	8 640	3 375	
poste impasse des charentes	359	485	440	
poste impasse des canards	3 157	4 462	4 250	
poste place de l'Europe	1 990	2 064	1 928	

poste rue de la forêt	592	872	915	
poste Hilsprich rue de Kappelkinger	4 688	4 159	5 019	
poste Hilsprich Castviller	140	200	224	
poste Richeling	1 816	2 538	2 957	
KAPPELKINGER	2 939	3 883	4 113	5,9%
LE VAL DE GUEBLANGE	5 063	8 637	9 721	12,6%
Dont : poste Audviller	1 459	2 106	2 569	
poste allée des bois	111	187,85	199	
poste rue de l'Albe	286	589	530	
poste Steinbach	193	444	329	
poste Wentzviller	852	1 417	1 706	
poste rue principale Schweix	2 162	3 893	4 389	
LIXING-lès-ROUHLING	6 607	6 919	7 141	3,2%
LOUPERSHOUSE	24 083	29 730	31 062	4,5%
Dont : lagune	15 540	15 453	15 102	
poste giratoire	4 669	7 533	8 533	
poste rue principale	2 463	3 912	4 358	
poste pluvial	548	1 476	1 677	
poste Ellviller	863	1 357	1 393	
NEUFGRANGE	6 176	13 846	14 935	7,9%
Dont : station d'épuration	5 349	12 449	13 507	
poste rue de Lorraine	57	156	207	
poste rue des sapins	600	886	879	
poste rue de la tuilerie	170	356	341	
PUTTELANGE	40 396	41 806	49 167	17,6%
Dont : station d'épuration	32245	30 533	36 678	
poste rue Zechenetzal	483	495	432	
poste chemin des hirondelles	797	1 335	1 203	
poste rue du Garichfeld	439	509	521	
poste rue du pont	2 814	3 329	3 557	
poste rue Jean Moulin	967	1 630	2 128	
poste rue Nancy	2 414	3 573	4 264	
poste pluvial rue Nancy	237	402	384	
REMERING lès PUTTELANGE	12 891	15 191	15 607	2,7%
Dont : station d'épuration	9 697	11 136	10 609	
poste rue Lamartine	168	703	740	
poste rue Emile Zola	862	378	396	
poste rue Saint Jean	1 964	2 587	3 468	
poste rue principale	200	386	394	
ROUHLING	9 570	17 211	15 258	-11,3%

SAINT JEAN ROHRBACH	10 959	8 545	9 169	7,3%
Dont : dégrilleur	837	496	529	
poste rue du 22 novembre	2 205	1 033	831	
poste rue du stade	7 917	7 016	7 809	
SARREINSMING	30 358	37 005	39 157	5,8%
Dont : poste Petite Amérique	387	659	741	
poste moulin	467	1 094	801	
poste rue Neunkirch	139	321	326	
poste rue libération	884	1 470	2 122	
poste Rémelfing	2 060	2 387	2 463	
station d'épuration	26 421	31 074	32 704	
SILTZHEIM	3 954	6 998	7 782	11,2%
WITTRING	9 386	12 438	13 673	9,9%
Dont : poste	4 207	5 082	6 213	
station d'épuration	5 179	7 356	7 460	
WOUSTVILLER	22 809	24 116	19 254	-20,2%
Dont : station d'épuration	22 389	23 199	18 094	
bassin pollution	283	475	551	
poste Ernestviller rue du château	137	442	609	
WIESVILLER	288	455,58	571,19	25,4%
ZETTING	28 967	28 051	40 399	44,0%
Dont : poste canal	6 661	6 934	9 151	
station d'épuration	20 196	15 856	25 680	
poste Dieding moulin	1 500	4 385	4 734	
poste Dieding fontaine	610	876	834	
TOTAL GENERAL	497 367	530 148	600 140	13,2%

6.2. Consommation en réactifs

Bilan par site pour l'année 2021

Site	Quantité	Coût en € HT	Coût total en € HT
Bliesbruck			489,00
Nitrate de calcium	1 500 T	489,00	
Ippling			6 846,00
Nitrate de calcium	21 000 T	6 846,00	
Loupershouse			8 368,96
Chlorure ferrique	36,67 T	8 368,96	
Puttelange aux Lacs			23 096,62
Chlorure ferrique	47,32 T	10 616,62	
Polymère	2 400 T	12 480,00	
Remering lès Puttelange			550,00
Sulfate de fer	1 250 Kg	550,00	
Willerswald			60 018,62
Chlorure ferrique	127,91 T	27 757,09	
Acide chlorhydrique	2 208 Kg	1 707,04	
Polymère	300 T	1 590,00	
Chaux	127,94 T	28 964,49	
Woustviller			3 568,32
Chlorure ferrique	16,99 T	3 568,32	
Zetting			1 536,00
Polymère	300 T	1 536,00	

Bilan total par réactifs pour l'année 2021

Réactifs	Quantité totale	Coût total en € HT
Chlorure ferrique	228,89 T	50 310,99
Acide chlorhydrique	2 208,00 Kg	1 707,04
Sulfate de fer	1 250,00 Kg	550,00
Polymère	3 000,00 T	15 606,00
Chaux	127,94 T	28 964,49
Nitrate de calcium	22 500,00 T	7 335,00
Coût total		104 473,52

6.3. Curage et inspection de réseau

La CASC réalise des interventions de curage sur les réseaux et les ouvrages (postes de refoulement et bassins sur réseau et stations de traitement).

Pour l'année 2021, 227 opérations de curage de postes de refoulement ont été réalisées sur réseau et stations, ainsi 80 postes de refoulement ont été curés, certains plusieurs fois, sur un total de 140 postes de refoulement.

42 déversoirs d'orage ont été curés

Sur les stations d'épuration les interventions de curage ont été les suivantes :

- 27 curages sur bassin d'orage
- 34 curages sur dégazeur
- 6 curages sur dégrilleur
- 67 curages sur dessableur-dégraisseur.

Environ 15 km de réseau ont été curés (y compris les curages avant inspection caméra)

214 interventions de curage par hydro-cureuse ont été réalisées sur le réseau d'assainissement et 24 sur des branchements ayant pour cause des bouchons (les bouchons retirés directement « à la main » en régie ne sont pas comptabilisés).

Au total, il y a eu environ 1000 heures de curage dont 18 heures en astreinte.

Le montant annuel du curage s'élève à 214.434 €HT pour l'année 2021.

Des inspections caméra ont été réalisées sur 9,3 km de réseau.

7. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	64 854	64 854
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	14	14
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	1025	990
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,055	2,055
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	10	10
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	99,4%	99,4%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	31%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0,0003	0
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers [nb/1000hab]	0,06	0,02
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau [nb/100 km]	9,5	9,5
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,1%	0,3%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	98,7%	99,2
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	20	20
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	8,7	6,7
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,9%	0,9%
P258.1	Taux de réclamations [nb/1000ab]	9	12

Édition mars 2022
CHIFFRES 2021

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

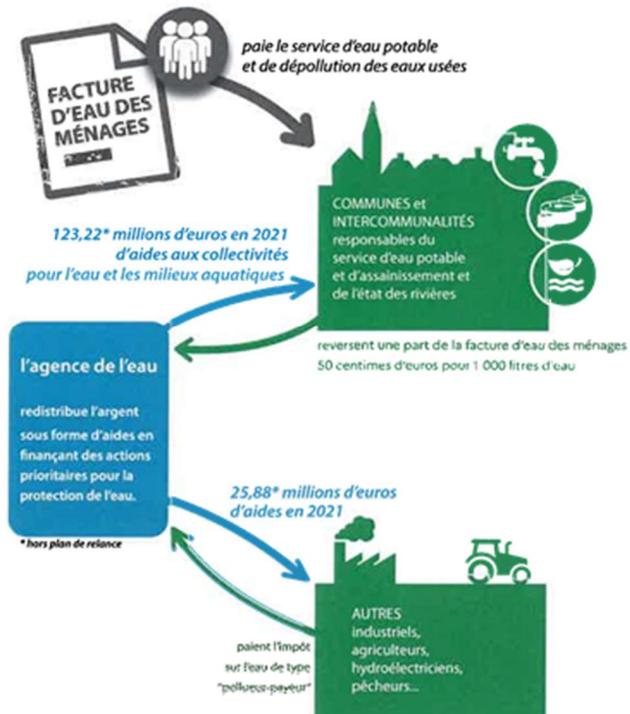
LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Rhin-Meuse est de 3,96 euros TTC par m³ (Sispea - données agrégées disponibles - 2019)



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPQS - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPQS) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS - des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

Rapport annuel du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement
Ed. mars 2022

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

1

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 168 millions d'euros dont plus de 136 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Rhin-Meuse

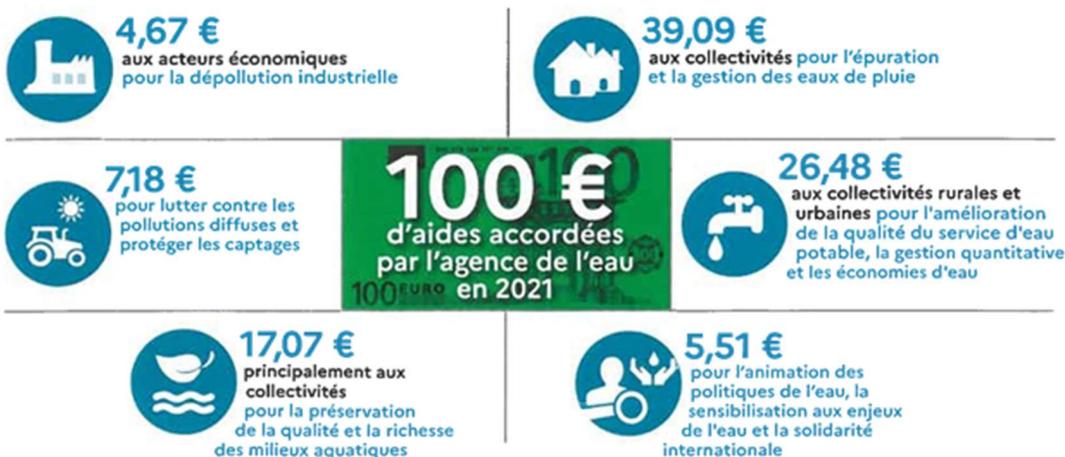


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ?
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) - source agence de l'eau Rhin-Meuse.
(Les chiffres indiqués ne prennent pas en compte les aides du Plan national France Relance)



En complément à ces aides, l'agence de l'eau a consacré 18,7 millions d'euros supplémentaires pour les investissements dans le domaine de l'eau dans le cadre du Plan national France Relance.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE EN 2021

L'année 2021 marque la troisième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2021...



CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 67% du programme d'intervention de l'agence de l'eau Rhin-Meuse est consacré à l'adaptation au changement climatique en 2021 :

- services fondés sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion des eaux en ville ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

au travers des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Après les questions importantes et l'état des lieux, point de départ du diagnostic et des principaux enjeux du bassin, le comité de bassin Rhin-Meuse a adopté le 18 mars 2022, le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Ce vote permet de continuer à construire ensemble l'avenir de notre cadre de vie.



>>> eau-rhin-meuse.fr/sdage_2022_2027

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse
Rozérieulles - BP 30019
57161 Moulins-lès-Metz cedex
Tél. 03 87 34 47 00
agence@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km² (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km².

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km² (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,4 millions d'habitants, 8 départements et 3 230 communes.

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité     
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : eau-rhin-meuse.fr

Découvrez les **podcasts**



<https://enimmersion-eau.fr/saison-3/podcast/>



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LES AGENCES DE L'EAU

Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site
enimmersion-eau.fr